



Parc provincial de Pancake Bay, Batchawana Bay, ON

Obligations vertes de l'Ontario

LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette année marque une étape importante pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario, qui célèbre son dixième anniversaire. L'émission de notre dix-septième obligation verte nous a permis de dépasser les 20 milliards de dollars d'émissions cumulées. Je suis fier du rôle de pionnier joué par l'Ontario dans le développement d'un marché d'obligations vertes en dollars canadiens, et nous sommes déterminés à maintenir notre leadership dans cet univers en pleine évolution.

En janvier 2024, nous avons lancé un nouveau *Cadre pour les obligations durables* qui remplace le *Cadre pour les obligations vertes* de 2014. Le nouveau cadre permettra d'élargir l'éventail des émissions obligataires potentielles à l'avenir, y compris l'énergie nucléaire sans émissions.

Les obligations vertes de l'Ontario ont permis de financer 29 projets dans les trois catégories clés définies dans l'actuel *Cadre pour les obligations durables*. Ces obligations continuent de susciter un vif intérêt de la part de grands investisseurs institutionnels au Canada et dans le monde. Notre obligation verte la plus récente, la dix-septième de la province, la deuxième de l'exercice en cours et la troisième obligation verte de l'Ontario émise en vertu du nouveau *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*, a été émise le 2 octobre 2024 pour un montant de 1 milliard de dollars et a permis de financer quatre grands projets liés au transport propre. Il s'agit de la première obligation verte à 30 ans émise par une province canadienne.

L'Ontario reste fidèle à son engagement envers le marché des obligations vertes en dollars canadiens. Les obligations vertes représentent désormais une part plus importante des programmes d'emprunt annuels de la province. Depuis l'exercice 2022-2023, elles représentent environ 7 % du total des emprunts, ce qui constitue une augmentation significative par rapport aux 4 % environ de la plupart des exercices précédents.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024* décrit les investissements prévus dans l'infrastructure, qui s'élèvent à 191,3 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Environ 45 % de ces investissements seront consacrés aux transports, 27 % aux services de santé et 14 % à tous les paliers d'éducation, ce qui permettra à un plus grand nombre de ces projets d'être admissibles à des fonds dans le nouveau et plus vaste *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*.

Dans sa quête de transparence et de reddition de comptes sur les répercussions, l'Ontario s'efforce de montrer l'exemple avec la publication de son bulletin d'information annuel. Nous nous engageons à fournir à l'avenir des informations concrètes et opportunes sur les projets financés par les obligations de l'Ontario émises en vertu du nouveau cadre des obligations durables, et nous sommes prêts à adopter toutes les recommandations et modifications futures en matière de rapports sur les effets pouvant être proposées par l'International Capital Market Association (ICMA).

Les obligations vertes constituent un outil essentiel pour le financement d'initiatives telles que les projets de transport en commun, les infrastructures résistantes aux conditions météorologiques extrêmes, ainsi que les efforts d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie en Ontario. Je remercie sincèrement les investisseurs pour la fermeté de leur soutien à notre programme d'emprunt.

Tous nos vœux pour une autre année de progrès durables.



Gadi Mayman
Directeur général, Office ontarien de financement

Caractéristiques des obligations vertes de l'Ontario

Obligations vertes de l'Ontario

- Reposent sur la bonne réputation en matière de crédit de la province de l'Ontario.
- Sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et payables sans préférence ni priorité.
- Les paiements au titre du capital et de l'intérêt sur les obligations sont imputés au Trésor de l'Ontario et sont prélevés de celui-ci.
- Un montant correspondant aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.

Cadre pour les obligations durables de l'Ontario

Par « projets admissibles », on entend tous les projets financés par la province de l'Ontario qui favorisent des résultats bénéfiques pour l'environnement dans la province et qui atténuent les effets du changement climatique ou s'y adaptent; et/ou les projets qui favorisent des résultats bénéfiques pour la société dans la province et qui améliorent la vie des Ontariennes; et/ou les projets qui favorisent une combinaison de résultats bénéfiques pour l'environnement et pour la société dans la province.

Sans y être limités, les projets dans les secteurs verts suivants seront généralement considérés comme admissibles :

- Transports propres
- Bâtiments verts
- Efficacité énergétique
- Prévention et contrôle de la pollution
- Énergie propre
- Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des sols
- Biodiversité terrestre et aquatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion durable de l'eau et des eaux usées
- Économie circulaire, produits adaptés, production, technologies et processus

Adhésion aux Principes sur les obligations vertes

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est conforme aux Principes sur les obligations vertes. Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe des Principes sur les obligations vertes, créé par l'ICMA. En 2021, la province de l'Ontario est devenue membre du groupe de travail de rapport sur l'impact des Principes sur les obligations vertes.

Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés. L'Ontario utilise des indicateurs de base largement reconnus pour ses projets et s'attend à adopter toute recommandation future du groupe des Principes sur les obligations vertes en matière de rapports sur les répercussions.

Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies

Les produits de la vente d'obligations vertes de l'Ontario servent à financer des projets faisant partie des catégories de soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODDNU).

Assurances

Sustainalytics a fourni un deuxième avis sur le [Cadre pour les obligations durables de l'Ontario](#).

Chaque exercice, la vérificatrice générale de l'Ontario effectue un [audit d'attestation de la qualité](#) quant à l'utilisation des produits de la vente des obligations vertes.



Georgian Bay, ON

Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



500 M\$

2014-2015

Première émission d'obligations vertes



750 M\$

2015-2016

Introduction d'un ensemble de projets



950 M\$

2018-2019

Plusieurs émissions prévues par année après le prochain exercice



2 750 M\$

2020-2021

Deux réouvertures de projets nationaux à moyen terme de plus d'un milliard de dollars

1 000 M\$

2017-2018

Gagnant du prix Environmental Finance – Green Bond of the Year (Local/Municipalité)



L'Ontario est le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens

17

Émissions d'obligations vertes

FORMAT

Obligations intérieures à moyen terme

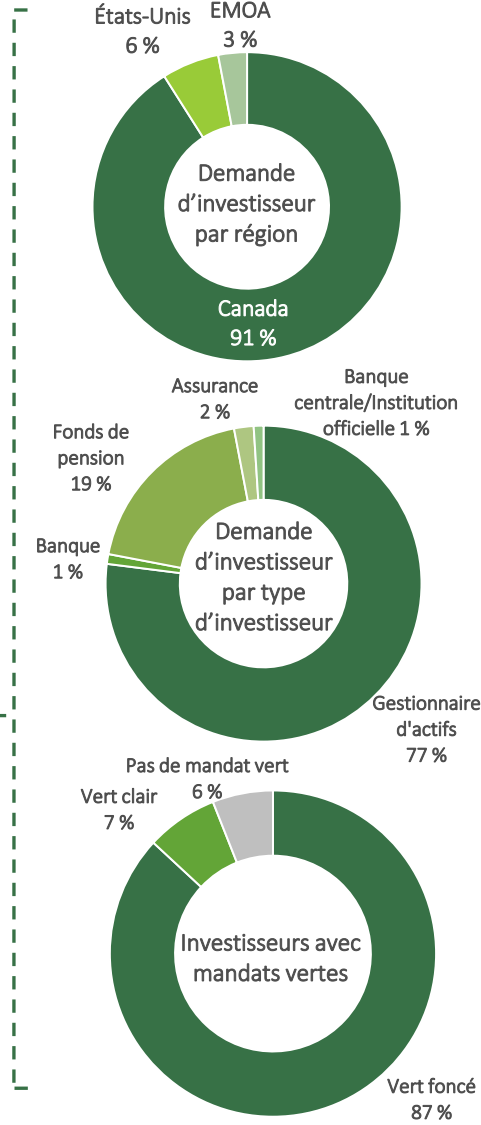
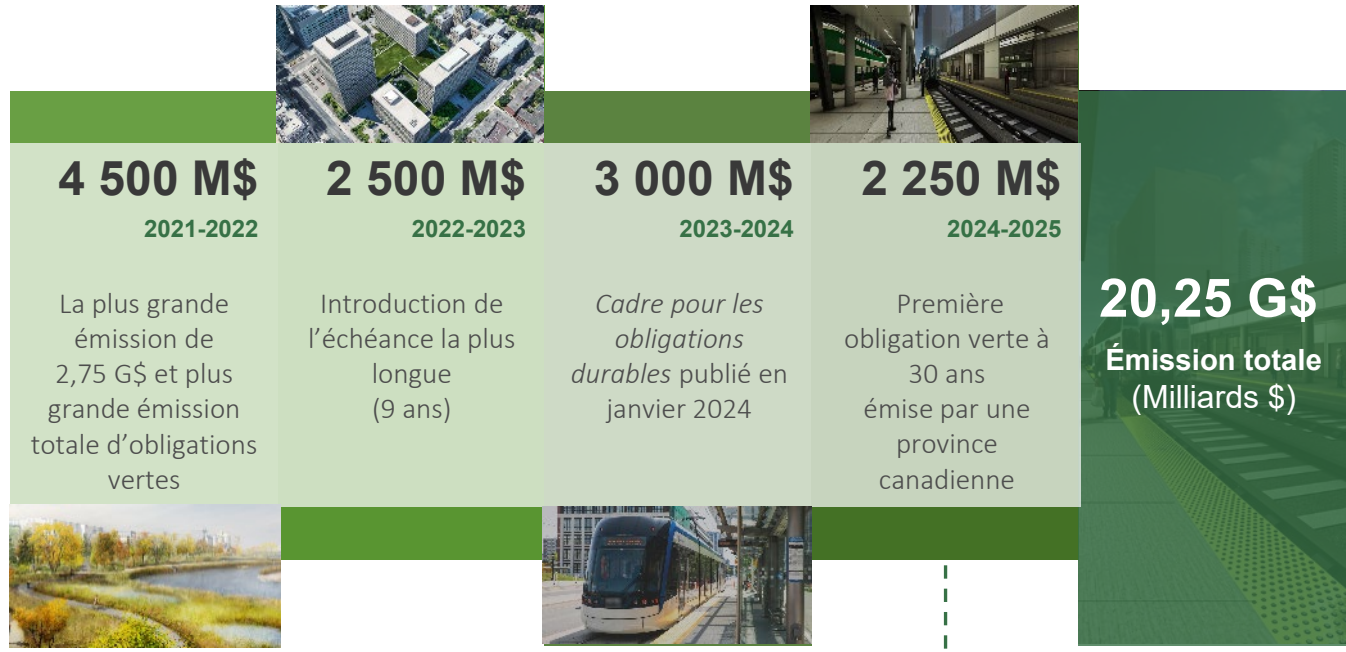
Obligations planétaires en dollars canadiens

ADMISSION EN BOURSE

Bourse de Luxembourg Euro MTF

Luxembourg Green Exchange

Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



Inclusion dans des indices, obligations vertes	
Bloomberg MSCI Global Green Bond Index	ICE BofA Green Bond Index
S&P Green Bond Index	Indice Solactive Green Bond USD CAD DM hedged

Toutes les émissions d'obligations vertes ont été mises à la disposition du groupe de courtiers actuel de l'Ontario à des fins de placement auprès d'investisseurs institutionnels canadiens et internationaux.

Ces obligations ont aussi été mises à la disposition des épargnants par le truchement des institutions financières canadiennes.

Plans pour les émissions futures

L'Ontario demeure engagé à l'égard du marché des obligations vertes. Sous réserve des conditions du marché, l'Ontario prévoit de continuer à émettre plusieurs obligations vertes chaque année fiscale.

Évaluation et sélection des projets

La sélection des projets verts admissibles est effectuée au nom de la province par le personnel de l'Office ontarien de financement (OOF), sur les conseils du Comité consultatif sur les obligations durables de la province (Sustainable Bond Advisory Panel - SBAP), qui remplace le Comité consultatif sur les obligations vertes créé en 2014. Le SBAP, qui est constitué notamment d'employés de divers ministères et organismes, y compris le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, l'OOF et le conseil d'administration de l'OOF évalue et recommande les projets à prendre en considération pour le programme d'obligations durables de l'Ontario.

Depuis la création du programme d'obligations vertes de l'Ontario, la province s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation et de sélection. L'Ontario a publié son nouveau *Cadre pour les obligations durables* au début de l'année 2024. Cette mise à jour permet d'harmoniser le cadre avec les quatre volets fondamentaux des Principes sur les obligations vertes, des principes des obligations sociales et des lignes directrices sur les obligations durables de l'ICMA.



Exemples de catégories du cadre de l'Ontario	Project Exemples
Transport propre	Financement de projets de transport en commun
Efficacité énergétique	Amélioration de l'efficacité des immeubles du secteur public
Adaptation au climat	Protection contre les inondations et gestion des eaux pluviales

Objectifs de développement durable des Nations Unies



L'Ontario finance des projets admissibles au programme des obligations vertes en fonction des catégories du Cadre qui appuient surtout les ODDNU suivants :



Taxonomie de l'Union européenne

L'Ontario finance des projets grâce aux obligations vertes qui contribuent à atteindre les objectifs environnementaux établis dans le cadre de la taxonomie de l'Union européenne, principalement pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement.

Cadre pour les obligations durables de l'Ontario

	Cadre pour les obligations vertes (2014) 2 ^e avis CICERO	Cadre pour les obligations durables (2024) 2 ^e avis Sustainalytics
Catégories vertes	Transport propre	Transport propre
	Efficacité et conservation énergétiques	Bâtiments verts Efficacité énergétique Prévention et contrôle de la pollution
	Énergie et technologie propres	Énergie propre
	Gestion forestière, agricole et des terres	Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des sols Biodiversité terrestre et aquatique
	Adaptation et résilience au climat	Adaptation au changement climatique Gestion durable de l'eau et des eaux usées Économie circulaire, produits adaptés, production, technologies et processus
Catégories sociales	—	Infrastructure de base abordable Accès aux services essentiels : Soins de santé Accès aux services essentiels : Éducation et garde d'enfants Logement abordable* Création d'emplois
ODDNU (Objectifs de développement durable des Nations Unies)		
Exclusions	Projets relatifs aux combustibles fossiles et à l'énergie nucléaire	Aucun

* Définitions à fournir dans le cadre de la description des projets au moment de l'émission

Aperçu de l'utilisation et de la gestion des produits

Projets de transports propres	Décaissement des obligations vertes																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓						
Expansion de GO (anciennement Service régional express)		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Service rapide par autobus Viva de York		✓	✓	✓													
TLR de Finch West			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓					
TLR Hazel McCallion			✓	✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ligne de métro Ontario									✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough											✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
TLR Hamilton ¹			✓														
Recharge des véhicules électriques (VE)																✓	
Projets d'efficacité et conservation énergétiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Reconstruction du complexe Macdonald									✓	✓			✓	✓			
Hôpital Michael Garron									✓								
Centre de soins de santé West Park									✓		✓						
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C					✓		✓										
Hôpital Cortellucci de Vaughan (anciennement Hôpital Mackenzie Vaughan)					✓		✓	✓									
Nouveau Palais de justice de Toronto							✓			✓							
Hôpital général de Brockville							✓										
Hôpital communautaire Groves Memorial							✓										
Système de santé William Osler — Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Etobicoke					✓												
Le centre de maintenance ferroviaire de Whitby				✓													
Agrandissement du campus King du collège Seneca				✓													
Hôpital Joseph Brant — phase 1 du projet de réaménagement				✓													
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton — campus West 5 th		✓	✓														
St. Joseph's Healthcare à London (Parkwood) et St. Thomas		✓	✓														
Centre de soins de santé mentale Waypoint		✓	✓														
Centre de toxicomanie et de santé mentale — Phase 1B		✓	✓														
Centre de traitement et de développement ErinoakKids			✓														
Hôpital général de Woodstock			✓														
Agrandissement du campus Hazel McCallion du collège Sheridan		✓															
Projets d'adaptation et de résilience au climat	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Protection contre les inondations des terrains portuaires							✓	✓	✓	✓	✓						

1: Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

Répartition et décaissement de l'aide financière

Un audit d'attestation de la qualité effectué chaque exercice par la vérificatrice générale de l'Ontario permet de vérifier les montants décaissés pour les projets sélectionnés et le reste des produits.

Les montants postérieurs au 31 mars 2024 seront inclus dans l'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale sur l'utilisation du produit de l'obligation verte au cours du prochain exercice.

29

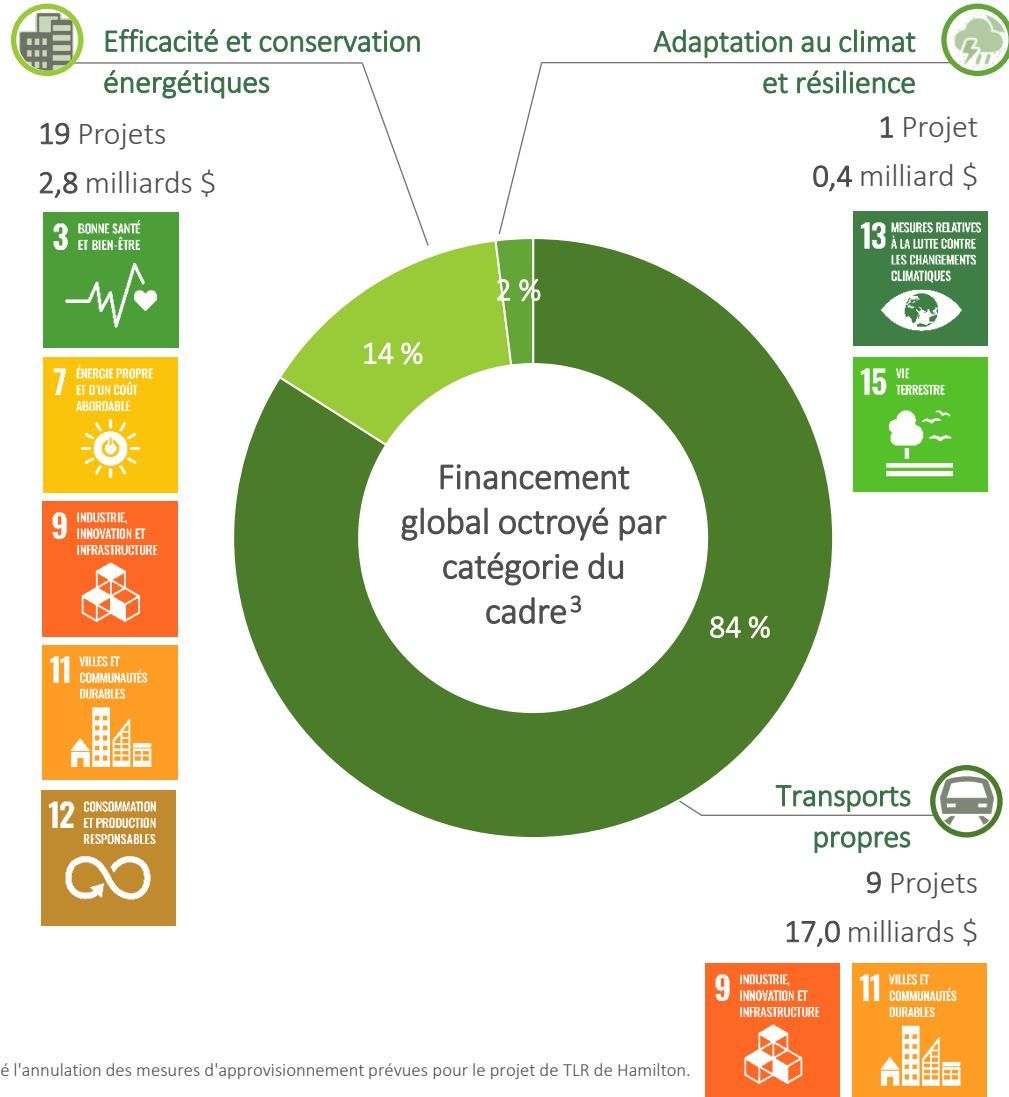
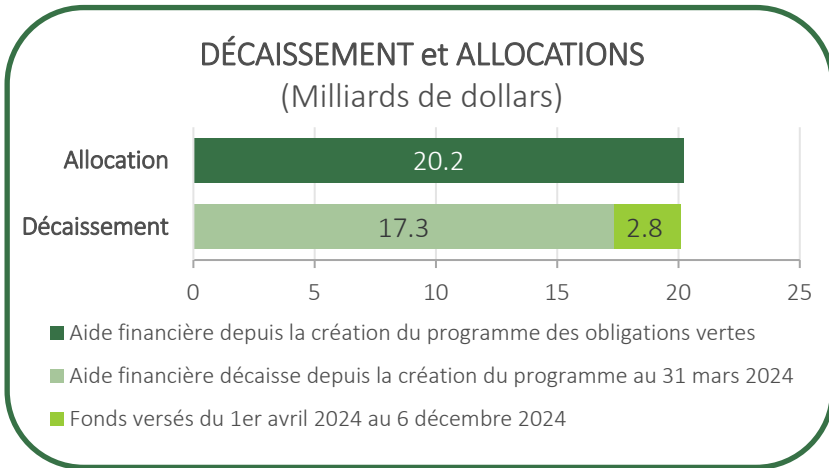
Projets
De trois catégories¹

20,1

Montant total versé²
(Milliards \$)

99,6

Montant total versé²
(Pourcentage)



1: Les chiffres englobent le projet de TLR de Hamilton. Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

2: Au 6 décembre 2024.

3: Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Répartition et décaissement de l'aide financière

Durant l'exercice 2024-2025, la province a versé de l'aide financière issue des obligations vertes à 7 projets :

Nom du projet	Coût total du projet ¹ (\$ millions)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2024 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)
Clean Transportation			
Expansion de GO	13 500 (dollars de 2014)	6,265,1	4,930,7
TLR Hazel McCallion	2 966 (dollars de 2019)	1,651,0	1,357,8
Ligne de métro Ontario	10 900 (dollars de 2020)	3,478,0	2,459,2
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough	5 500 (dollars de 2020)	780,3	562,3
Programme ontarien pour la recharge des véhicule électrique (VE) ²	91,0	0,4	0,01
Energy Efficiency and Conservation			
Reconstruction du complexe Macdonald	1 536,0	670,0	649,1
Climate Adaptation and Resilience			
Protection contre les inondations des terrains portuaires	1 419,0	400,4	400,4

Nota : Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

1: Pour les projets de transports propres, il s'agit des coûts de construction d'immobilisations de base. Le coût total pour les projets d'efficacité et conservation énergétique représente la valeur contractuelle (les versements réalisés par le commanditaire du projet pour les partenariats public-privé (P3), selon les modalités de l'accord de projet, mais sans tenir compte de l'inflation).

2: Les fonds des obligations vertes sont généralement entièrement versés aux projets dans une période de 6 mois avant et 12 mois après l'émission de l'obligation verte. Le financement de l'obligation verte a été alloué au programme Recharge des véhicule électrique (VE) à partir de la quinzième obligation verte de l'Ontario émise en février 2024, pour laquelle la fenêtre de financement se termine le 28 février 2025. En raison de retards persistants dans le lancement du programme, des fonds ont été réaffectés au programme Expansion de GO afin de permettre le décaissement du produit de la quinzième obligation verte dans la fenêtre de financement définie.

Transports propres – Électrification



ÉLECTRIFICATION

On met beaucoup l'accent sur l'électrification pour développer le réseau de transport en commun de l'Ontario



SOURCES D'ÉNERGIE EN ONTARIO

À environ 90 % exemptes d'émissions en 2023

Grâce à des investissements dans les projets de métro prioritaires en Ontario, dans le Programme d'expansion du système ferroviaire GO et dans des projets de train léger sur rail aux quatre coins de la province, l'Ontario met en place un réseau de transport en commun intégré qui appuiera l'établissement de collectivités et de tendances touristiques durables.

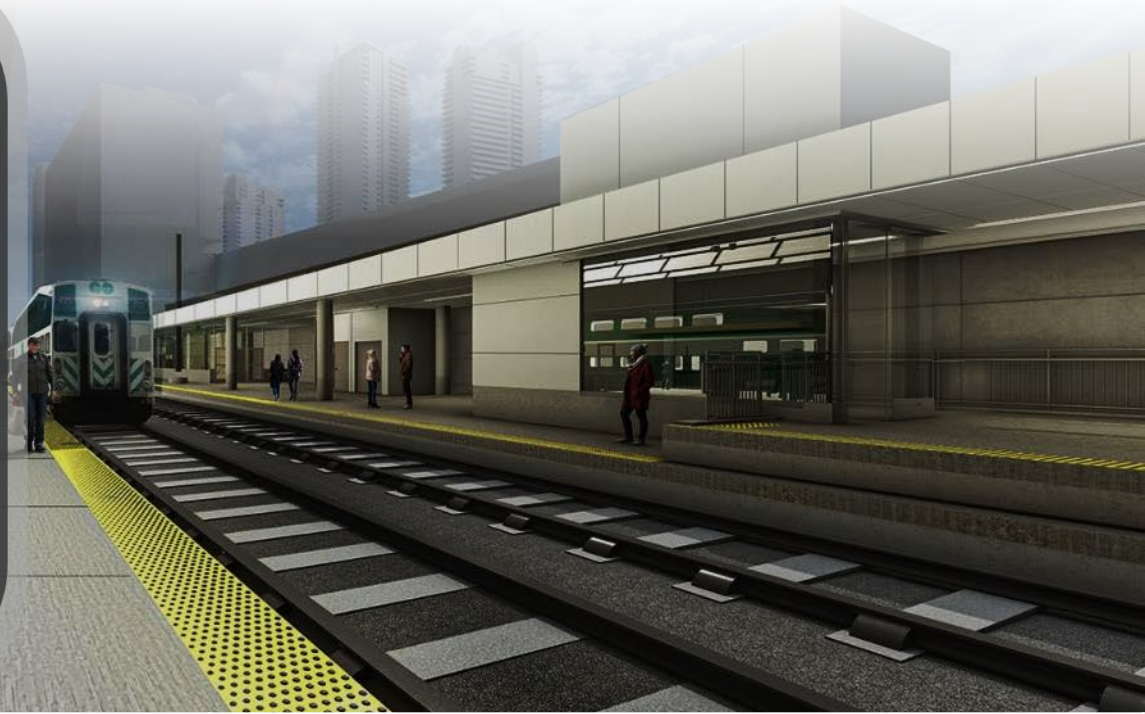
La technologie des véhicules électriques sera utilisée pour tous les nouveaux projets de métro et de train léger sur rail actuellement en cours. De plus, l'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province de transformer ce réseau pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet.

Les véhicules électriques accéléreront les déplacements et réduiront les frais de fonctionnement au kilomètre, offrant ainsi un service sûr, rapide et fiable tout en réduisant les effets localisés des émissions et du bruit.

Rapport sur l'impact – Transports propres

Expansion de GO

transformera le réseau ferroviaire de GO Transit pour en faire un réseau de transport en commun rapide et complet, qui offrira un service aux 15 minutes dans les deux directions sur ses principaux tronçons durant la journée. Des travaux sont déjà en cours pour permettre l'expansion du service ferroviaire GO et préparer le réseau aux ajouts futurs. La province va de l'avant et procède à des approvisionnements cruciaux pour appuyer la prestation de services ferroviaires GO améliorés, dont le projet de travaux sur le corridor ferroviaire (en cours). Ce projet englobe notamment l'électrification de l'infrastructure, la signalisation et un nouveau parc de trains. L'expansion du service ferroviaire GO comporte de nombreux avantages, notamment d'offrir de nouvelles options de transport permettant de répondre à une augmentation significative de la population, ainsi que de réduire la congestion automobile, les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA) et autres polluants qui ont un effet néfaste sur la santé humaine et contribuent aux changements climatiques.



Date d'achèvement prévue	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Améliorations du service ferroviaire GO apportées Graduellement pendant la durée du programme	480 000 (à compter de 2030)	111 628 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Expansion de GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO, qui est principalement un service de banlieue, pour en faire un vaste réseau de transport en commun régional rapide, contribuant ainsi à un changement de mode de transport et à une réduction des émissions de GES et des PCA. Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED argent et viseront l'or, lorsque cela est possible.

Nota : L'échéancier estimé pour l'achèvement des travaux et les projections relatives aux GES seront confirmés lorsque le processus d'approvisionnement sera terminé.

Rapport sur l'impact – Transports propres

Nom du Projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Other Environmental Benefits
Ligne de métro Ontario	2030	Une nouvelle ligne de transport en commun rapide de 15,6 kilomètres à Toronto, qui reliera Exhibition/Ontario Place au Centre des sciences de l'Ontario en passant par le centre-ville de Toronto. Le projet inclut 15 stations.	14 000 (à compter de 2030)	3 256 (starting 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Reductions in auto usage and the switch from diesel buses to electric rail vehicles contributes to decreasing greenhouse gas (GHG) emissions and Criteria Air Contaminants (CACs), manages traffic congestion, and encourages mode shift from auto trips to transit trips.
TLR Hazel McCallion	2024	Le TLR Hazel McCallion (anciennement TLR de Hurontario) sera une nouvelle ligne de 18 kilomètres avec 19 arrêts reliant les communautés de Mississauga et du sud de Brampton.	4 000 (à compter de 2030)	930 (starting 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif. Les installations d'entretien et d'entreposage visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough ¹	2029	Le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough fera en sorte que le service de métro de la ligne 2 de la TTC soit offert sur 7,8 kilomètres de plus dans Scarborough, de la station Kennedy jusqu'à l'avenue Sheppard et McCowan Road. Le projet englobe trois nouvelles stations, et jusqu'à six points de correspondances.	10 000 (à compter de 2030)	2 326 (starting 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La moindre utilisation de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules ferroviaires électriques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les PCA, à maîtriser les embouteillages et à encourager le transfert des déplacements en voiture vers les transports en commun.

L'échéancier estimé pour l'achèvement des travaux et les projections relatives aux GES seront confirmés lorsque le processus d'approvisionnement sera terminé.

Rapport sur l'impact – Transports propres

Recharge des véhicules électriques (VE)

Dans le cadre du programme Recharge des véhicules électriques (VE), le gouvernement de l'Ontario accorde un financement de 91 millions de dollars pour la construction de nouvelles stations de recharge de VE en dehors des grands centres urbains. Le programme comprend deux volets : le volet « sites communautaires » (63 millions de dollars), un programme compétitif de subventions pour les entités admissibles des secteurs privé et public, et le volet « sites gouvernementaux » (28 millions de dollars), qui permettra d'installer des chargeurs de VE sur des terrains appartenant à l'État.

En novembre 2024, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la construction de plus de 1 300 nouvelles bornes de recharge publiques pour VE dans le cadre du programme de sites communautaires. Les chargeurs seront installés sur 270 sites dans des communautés de petite et moyenne taille à travers la province, tels que des arénas, des hôpitaux, des parcs et des centres de loisirs. Cela comprend 190 bornes de recharge dans le nord de l'Ontario, ce qui offre aux conducteurs du nord davantage d'options lors de leurs déplacements.*

Pour soutenir la mise en œuvre de la filière des sites gouvernementaux, le gouvernement de l'Ontario a lancé un appel d'offres du 25 juin au 25 septembre 2024, et examine actuellement les offres. Les premiers chargeurs de VE devraient être prêts à être utilisés en 2025.

Chaque nouveau site de recharge pour VE comprendra des stations de recharge de niveau 2, des stations de recharge de niveau 3 ou une combinaison des deux.

Véhicules électriques

En octobre 2024, plus de 201 000 VE étaient enregistrés en Ontario, y compris les véhicules électriques à batterie et les véhicules électriques hybrides rechargeables.

D'ici 2030, plus d'un million de VE devraient circuler sur les routes de l'Ontario.



* Les projets approuvés doivent être achevés dans un délai de douze (12) mois à compter de la date de la lettre d'approbation, les bénéficiaires ayant la possibilité de demander une prolongation allant jusqu'à 12 mois ou jusqu'en novembre 2026.

Rapport sur l'impact – Reconstruction du complexe Macdonald



Reconstruction du complexe Macdonald

Ce centre administratif des activités gouvernementales en Ontario comprend une surface brute totale d'environ 1,7 M pi², avec quatre tours de bureaux, un podium et un parking souterrain. La reconstruction réduira les coûts d'exploitation, permettra d'accueillir beaucoup plus d'effectifs, améliorera l'accessibilité et réduira le besoin d'environ 586 000 pi² d'espace loué auprès de tiers, ce qui est coûteux, tout en modernisant tous les réseaux de base du bâtiment, y compris ceux d'électricité, d'eau, de refroidissement et de chauffage.

Date d'achèvement prévue	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
2024*	25 067 940	5 464	1 271	28 534 719	150	Atteindre la certification LEED de niveau argent

*Sous réserve de modification.

Rapport sur l'impact – Protection contre les inondations des terrains portuaires



Protection contre les inondations des terrains portuaires

Premier projet financé à même les obligations vertes dans la catégorie Adaptation et résilience au climat.

Projet d'une valeur de 1,4 milliard de dollars visant à protéger les secteurs sud-est du centre-ville de Toronto désignés comme étant à risque d'inondation selon la définition d'un événement pluvio-hydrologique établie dans la réglementation provinciale. Le projet comprend quatre grands volets : parcs, routes et infrastructure municipale, ponts et protection contre les inondations/terrassement.

Le projet prévoit l'excavation d'une nouvelle vallée fluviale pouvant recevoir de grands volumes d'eaux de crue et la création d'une embouchure naturalisée pour la rivière Don sur les terrains portuaires. Le projet comprend également des structures de contrôle du débit d'eau et de gestion des sédiments et débris, une infrastructure de transport en commun pour répondre aux besoins de développement futurs, de nouveaux parcs et un habitat aquatique.

Date d'achèvement prévue	Avantages - Adaptation et résilience au climat	Autres avantages pour l'environnement	Retombées économiques
2025	<ul style="list-style-type: none"> • 290 hectares de terrains protégés des inondations • 14 hectares de nouvelles terres humides côtières • 3 hectares d'habitat terrestre pour renforcer la biodiversité et contribuer à dépolluer l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 hectares d'espaces verts naturalisés • 11 hectares de parcs • Nouveau lit de rivière de plus de 1 000 mètres • 1 000 000 de végétaux plantés 	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de 5,1 milliards de dollars à l'économie canadienne • Équivalent de 51 900 années d'emploi à temps plein • 1,9 milliard de dollars en recettes publiques



Bulletin sur les obligations vertes 2024

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario ayant pour mandat d'exécuter des activités d'emprunt, et de gestion des risques financiers pour la province.

Pour nous joindre

Relations avec les investisseurs
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Office ontarien de financement
www.ofina.on.ca
investor@ofina.on.ca

Consultez le site www.ofina.on.ca et abonnez-vous à notre service d'alerte par courriel pour recevoir les plus récentes mises à jour concernant la province de l'Ontario :

- Émission d'obligations
- Fiche de renseignements de l'OOF
- Vidéo – Mise à jour
- Programme d'emprunt
- Présentation Relations avec les investisseurs (RI)
- Autres événements

This newsletter is also available in English

Ce bulletin sur les obligations vertes a été préparé par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des valeurs ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations du bulletin peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables.

RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.